

DECISION N° 179-2023
Portant validation de devis de la société JOSSE pour réparation du tracteur
Kubota 4200

Madame le Maire de la Ville de Bernay,

Vu les articles L. 2122-22 et L. 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
Vu le Code de la Commande Publique ;
Vu la délibération n°12-2020 du Conseil Municipal en date du 4 juillet 2020, portant
délégation du conseil municipal au Maire ;
Vu le devis numéro 006644 de la société JOSSE concernant l'acquisition de pièces
détachées pour la réparation du tracteur Kubota 4200 ;

Considérant la nécessité de signer ce devis ;

DECIDE :

De valider le devis n°006644 de la société JOSSE d'un montant total de 2336.41 euros HT.